ABDX
Société par Actions Simplifiée au capital de 105.000 Euros
Siège Social : ZAC des Montagnes IV – 16430 CHAMPNIERS
385 198 569 RCS ANGOULEME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 25 JANVIER 2011

L'an deux mille onze et le 25 janvier à 9 heures,

Monsieur Franck PIGEON, Gérant de la société HOLDING FP, Président de la société PIGEON HOLDING – SAS au capital de 423.940 € - 469 route du Médoc – 33520 BRUGES – 459 200 150 RCS BORDEAUX, associé unique et Président de la société **ABDX**, a pris les décisions suivantes concernant les questions relatives à l'ordre du jour ci-après :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

La SARL CABINET ROBERT, commissaire aux comptes titulaire de la société, a été informé des décisions envisagées.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social de CHAMPNIERS(16430) ZAC des Montages IV à CHAMPNIERS (16430) – ZA des Montagnes – Rue de la Clé de Voûte et ce, à effet rétroactif du 1er janvier 2011.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS

L'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ARTICLE 4 (Nouveau) – SIEGE

Le siège de la société est fixé, à compter du 1er janvier 2011, à **CHAMPNIERS (16130) – Rue de la Clé de Voûte – ZA des Montagnes.**

POUVOIRS A DONNER

L'associé unique donne tous pouvoirs au Cabinet LANGE ET DE GALZAIN – Le Montesquieu – 19 avenue JF Kennedy-33704 MERIGNAC à l'effet de procéder à toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent procès-verbal a été établi en vue d'être reporté sur le registre de délibérations d'associés.

Il a été signé par l'associé unique.

PIGEON HOLDING
Représentée par HOLDING FP
Elle-même représentée par Mr Franck PIGEON